

La SFPEADA n'a pas été sollicitée comme partenaire de l'élaboration de la réforme du troisième cycle des études médicales et elle le déplore. Témoins vigilants, nous sommes tenus informés des négociations en cours au sujet de cette réforme via les collègues universitaires du CNUP ainsi que par les représentants des internes qui, eux, sont associés au processus de construction de la réforme.

Cette question fait l'objet d'échanges continuels et sans cesse actualisés au sein du CA, du CS et elle a été mise en discussion ouverte lors de notre dernière AG qui s'est tenue à Lyon le 28 mai. Les échanges y ont été nombreux et ont témoigné de la diversité des positions au sein de notre Société qui rassemble des professionnels de la pédopsychiatrie universitaires et non-universitaires.

Cette réforme des études du troisième cycle de psychiatrie s'inscrit dans le cadre d'une réforme touchant la médecine toute entière et la complexité des questions soulevées va bien au-delà du domaine de la seule psychiatrie.

Dans ce contexte d'incertitude, la SFPEADA souligne avec force l'importance de la prise en compte de la dimension développementale mais aussi environnementale dans la formation de tous les psychiatres que ce soient ceux de la psychiatrie adulte, de la pédopsychiatrie, de l'addictologie, de la psychiatrie du vieillissement, de la psychiatrie médico-légale. Aussi émet-elle une forte réserve à toute diminution du nombre de semestres consacrés à la pédopsychiatrie, actuellement au nombre de deux dans la formation de tout psychiatre.

Parmi les négociations et les discussions en cours, le CA de la SFPEADA reste vigilant sur les questions :

- des rapports entre psychiatrie générale et psychiatrie infanto-juvénile,
- de la qualification exclusive en pédopsychiatrie et le problème de l'exercice privé,
- de la diminution du nombre d'internes dans les services,
- de la cinquième année et d'un assistantat...

Aux toutes dernières nouvelles, le processus de la réforme semble s'être arrêté. Une rencontre au Ministère est prévue le 15 juin 2016 avec les présidents des différentes sections du CNU concernées.